

Calendrier scolaire 2026–2027

L'année scolaire 2026–2027 commence le 1^{er} août 2026 et prend fin le 31 juillet 2027.

La période scolaire ordinaire commencera le mardi 1^{er} septembre 2026 et se terminera le mercredi 30 juin 2027.

Les congés et jours fériés suivants sont obligatoires :

- Jour du Travail (le 7 septembre)
- Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (le 30 septembre)
- Action de grâce (le 12 octobre)
- Jour du Souvenir (le 11 novembre)
- vacances de fin d'année (du 22 décembre au 1^{er} janvier inclus)
- Journée du Patrimoine (le 15 février)
- vacances de mars (du 8 mars au 12 mars inclus)
- Vendredi saint (le 26 mars)
- Lundi de Pâques (le 29 mars)
- Jour de la reine Victoria (le 24 mai)

Généralités

Chaque élève doit se présenter à partir du premier jour d'enseignement de l'année scolaire. Lorsque des cérémonies de fin d'année ont lieu dans les écoles, elles ne peuvent pas avoir lieu avant la soirée (17 h 00) du 193^e jour.

Sur les 195 journées d'enseignement, dix (10) journées au maximum peuvent servir à des fins organisationnelles et administratives ou à des programmes de formation interne, le perfectionnement professionnel annuel du NSTU, la préparation de rapports anecdotiques sur les élèves et les activités professionnelles dirigées par le personnel enseignant, conformément aux dispositions du règlement établi par le gouverneur en conseil en application de la loi sur l'éducation, du règlement établi par le ministre en application de la loi sur l'éducation et de la convention collective provinciale du personnel enseignant. De plus, deux demi-journées peuvent être consacrées aux rencontres entre les parents et le personnel enseignant.

Chaque membre du personnel enseignant doit se présenter lors des dix (10) journées susmentionnées, ainsi que des deux demi-journées consacrées aux rencontres entre les parents et le personnel enseignant. Les élèves n'ont pas à se présenter ces journées-là.

Neuf (9) journées de l'année scolaire au maximum peuvent être consacrées aux examens. Les examens finaux de 10^e, 11^e et 12^e année ne commenceront pas avant les cinq (5) jours qui précèdent immédiatement la fin du premier semestre ni avant le 187^e jour de l'année scolaire.

Les écoles peuvent, dans des circonstances inhabituelles, souhaiter adopter un calendrier scolaire qui ne se conforme pas à toutes les dispositions énoncées ci-dessus. Par dérogation à ces dispositions, l'école peut présenter une demande à cet effet à son agente régionale ou agent régional d'éducation, par l'entremise de son centre régional pour l'éducation ou du conseil scolaire dans le cas du CSAP.

Calendrier scolaire 2025–2026

En guise de confirmation des dates déjà rendues publiques, l'année scolaire 2025–2026 commence le 1^{er} août 2025 et prend fin le 31 juillet 2026.

La période scolaire ordinaire commence le mardi 2 septembre 2025 et se termine le mardi 30 juin 2026.

Les congés et jours fériés suivants sont obligatoires :

- Jour du Travail (le 1^{er} septembre)
- Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (le 30 septembre)
- Action de grâce (le 13 octobre)
- Jour du Souvenir (le 11 novembre)
- vacances de fin d'année (du 23 décembre au 2 janvier inclus)
- Journée du Patrimoine (le 16 février)
- vacances de mars (du 16 mars au 20 mars inclus)
- Vendredi saint (le 3 avril)
- Lundi de Pâques (le 6 avril)
- Jour de la reine Victoria (le 18 mai)

Original signé par

L'honorable Brendan Maguire

Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance